

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N°03-2025
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Le mercredi 5 février 2025 à 18h, le comité syndical s'est réuni à la Maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 29 janvier 2025

Etaient présents (21 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CAPERET	Alain	Titulaire
	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	LAFFORGUE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN	MERCIER	Jimmy	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (3 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	DUCOS	Gérard	Titulaire
	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire

Etaient absents ou excusés (8 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDAA	Bruno	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire
COMMUNES DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE – Technicien GeMAPI, Marie FURET – Animatrice charte de gestion de la ressource en eau, Pauline GUINLE – Chargée de mission PAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Célia MARCHAND – Animatrice prévention des inondations, Henri PELLIZZARO - Directeur, Sébastien PIETS – Technicien GeMAPI, Loïcia PRAT – Responsable administratif et financier, Constance XERRI – chargée d'opérations prévention des inondations, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : M. Jean-Marc DENAX

Objet : Approbation du budget primitif 2025

Le Président détaille au comité syndical les différents travaux et études prévus, ainsi que leur intégration dans le projet de budget primitif pour l'exercice 2025.

Il rappelle également que les résultats de l'exercice 2024 ont été affectés.

Il précise enfin que les subventions à solliciter pour les programmes d'études et travaux 2025 seront intégrées au fur et à mesure de leur notification en décision modificative, mais qu'à ce stade seules les aides déjà notifiées sont intégrées en recettes.

Les différentes prévisions, équilibrées en dépenses et recettes, sont synthétisées dans les tableaux suivants :

Récapitulatif projet budget primitif 2025			
Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montants	Chapitre	Montants
Chapitre 011 - Charges à caractère général	5 055 347,31 €	Chapitre 013 - Atténuation de charges	6 000,00 €
Chapitre 012- Charges de personnel et frais assimilés	560 000,00 €	Chapitre 70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	30 700,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	31 352,00 €	Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	2 274 460,00 €
Chapitre 66 - Charges financières	13 355,75 €	Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	6,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 547,46 €	002 - Excédent de fonctionnement reporté	4 421 957,84 €
023 - Virement à la section d'investissement	966 374,36 €	Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	853,04 €
TOTAL	6 733 976,88 €	TOTAL	6 733 976,88 €

Récapitulatif projet budget primitif 2025					
Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Restes à réaliser 2024	Nouvelles dépenses	Chapitre	Restes à réaliser 2024	Nouvelles recettes
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		91 000,00 €	Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves		770 668,38 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	862 855,73 €	1 266 355,40 €	Chapitre 13 - Subventions d'investissement	116 399,70 €	340 700,30 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		198 000,00 €	Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		107 547,46 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières		3 000,00 €	Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement		966 374,36 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		853,04 €	Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté		120 373,97 €
TOTAUX	862 855,73 €	1 559 208,44 €	TOTAUX	116 399,70 €	2 305 664,47 €
	2 422 064,17 €			2 422 064,17 €	

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2025 présenté par le Président.

Ainsi fait et délibéré

Les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président



Syndicat Mixte du Bassin du
GAVE DE PAU

Michel CAPERAN